



## Mot du président



Le 6 juin dernier avait lieu la *Soirée reconnaissance aux retraités* organisée par le CISSS de Lanaudière. Sous le thème *La vie est belle!* le CISSS de Lanaudière a organisé cette soirée, une activité attendue qui vise à souligner le départ à la retraite des employés après une carrière bien remplie au sein du réseau de la santé et des services sociaux lanauois.

La FIQ-SIL a été cordialement invitée à se joindre à cette activité festive. J'ai été très heureux de représenter la FIQ-SIL et j'ai eu la chance de rencontrer plusieurs de nos membres fêtés qui ont grandement apprécié leur soirée.



Bonne retraite à tous nos membres FIQ-SIL

Stéphane Gagnon, Co-président FIQ-SIL

## La Fête Nationale 2019

Cette fête fait partie de la liste des treize (13) congés fériés négociés localement. Bien que ce congé férié soit encadré par les règles de la convention collective, la Fête Nationale est également encadrée par une loi spécifique : « **la Loi sur la Fête Nationale** ». Celle-ci est « d'ordre public », donc **nul ne peut y déroger**. Toutefois, une convention collective peut contenir des dispositions plus avantageuses.

La Loi prévoit que le **24 juin est un jour férié, chômé (en congé) et payé**. Elle prévoit également que, pour un établissement dont le travail n'est pas interrompu le 24 juin, ce qui est le cas du réseau de la santé, l'Employeur doit accorder à la salariée requise au travail le 24 juin, un congé compensatoire le jour **ouvrable qui précède ou qui suit le 24 juin**. Il en est de même pour celle qui est en congé hebdomadaire le 24 juin.

Par « jour ouvrable », il faut comprendre une journée de travail prévu à votre horaire et cette règle s'applique autant à la salariée à temps complet qu'à celle à temps partiel.

Dans l'éventualité où, exceptionnellement, l'Employeur est dans l'impossibilité de vous accorder le congé le 24 juin, le jour ouvrable précédant ou suivant la date officielle, ce dernier doit vous verser l'indemnité compensatoire prévue à la Loi. Cette indemnité compensatoire correspond à 1/20 du salaire gagné au cours des quatre (4) semaines complètes de paie précédant la semaine du 24 juin, à l'exception du temps supplémentaire.

Comme les articles #5 et #6 de la Loi prévoient que le congé férié de la Fête Nationale doit être pris le jour même, la veille ou le lendemain du 24 juin, il est impossible d'accumuler ce congé férié.

Pour plus d'informations ou de précisions, téléphonez au bureau syndical

# Tournée d'assemblées générales spéciales

## Consultation sur l'avant-projet sectoriel de négociation nationale

**Ordre du jour**  
(Prévoir environ 30 minutes)

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Présentation et adoption des priorités et objectifs de l'avant-projet de négociation nationale (vote);
- 3- Consultation électronique;
- 4- Levée de l'assemblée.

Date	Lieu	Heure	Salle
19 juin 2019	CHDL	08h30 – 14h30 – 16h30	Centre Bosco, 249 Ch. du Golf
20 juin 2019	HPLG	08h00 – 14h30 – 16h00	Auditorium
25 juin 2019	Info Santé	14h00 – 16h00	Salle à Café
<del>25 juin 2019</del>	<del>CHSLD Ste-Élisabeth</del>	<del>14h00 – 15h00</del>	<del>Salle 3 D-314 Annulée</del>
27 juin 2019	CHSLD St-Antoine-de-Padoue	07h00 à 17h00	Salle de formation
27 juin 2019	CHSLD St-Eusèbe	14h00 – 16h00	Salle Polyvalente
27 juin 2019	C.M.V.	08h00 – 14h30 – 16h00	Salle 225 A
27 juin 2019	Santé Public	12h00 à 13h00	Salle Lac Taureau (A-246)
28 juin 2019	CLSC Joliette	12h00	Salle à café
02 juillet 2019	CHSLD Armand Marchand (St-Liguori)	14h00 à 17h00	Salle de conférence
02 juillet 2019	CLSC Lavaltrie	12h00 à 13h00	Salle Notre-Dame
03 juillet 2019	CHSLD Deux Rives	08h00 – 14h30 – 16h00	Salle Deux Rives
03 juillet 2019	CLSC St-Esprit	12h00 à 13h00	Salle Ste-Marie
03 juillet 2019	CHSLD St-Jacques	14h00 à 17h00	Salle Les Jacobins
04 juillet 2019	CLSC Lamater	12h00	Salle Thérèse Casgrain
04 juillet 2019	CHSLD Alphonse Rondeau	07h00 – 14h00 – 15h00	Salle de conférence
08 juillet 2019	CLSC et CHSLD St-Donat	12h00 – 14h00 – 15h00	Salle Harfang (au CLSC)
10 juillet 2019	Le Repair	07h00 – 14h00 – 15h00	Salle de conférence
10 juillet 2019	CHSLD L'Assomption	08h00 – 14h30 – 16h00	Salle Le Portage
11 juillet 2019	CLSC St-Jean-de-Matha	12h00 à 13h00	Salle Brandon
11 juillet 2019	CHSLD Piedmont	14h00 à 15h00 et 15h00 à 16h00	Salle Brandon
12 juillet 2019	CLSC St-Michel-des-Saints	12h00 à 13h00	Salle Matawini
12 juillet 2019	CHSLD Brassard	14h00 à 15h00 et 15h00 à 16h00	Salon Bleu
15 juillet 2019	CLSC Berthierville	12h00 à 13h00	Salle Autray
16 juillet 2019	CLSC St-Gabriel de Brandon	12h00 à 13h00	Salle André Bacon
16 juillet 2019	CHSLD St-Gabriel de Brandon	14h00 à 16h00	Salle à dîner au sous-sol
23 juillet 2019	CLSC Chertsey	12h00	Salle Jolimont

### BUREAUX SYNDICAUX FIQ-SIL

Site web: [www.fiqsil.com](http://www.fiqsil.com)

#### Section Nord - CHDL

1000, boulevard Sainte-Anne  
Bureau 5E-20  
Saint-Charles-Borromée, QC  
J6E 6J2  
Tél. : 450-759-8222, poste 2049  
ou sans frais : 1-866-752-1406  
Fax : 450-752-8335  
Courriel : [infonord@fiqsil.com](mailto:infonord@fiqsil.com)

#### Section Sud - HPLG

911, Montée des Pionniers  
Bureau B0-120  
Terrebonne, QC  
J6V 2H2  
Tél. : 450-654-7525, poste 20113  
Fax : 450-585-2797  
Courriel : [infosud@fiqsil.com](mailto:infosud@fiqsil.com)

**Avec vous, en tout temps**  
L'assurance pensée pour les membres de la FIQ

À La Personnelle, vous avez accès à des tarifs de groupe exclusifs pour vos assurances auto et habitation, en plus de services en ligne et mobiles pensés pour vous simplifier la vie.

- Services en ligne**  
Gérez votre police ou faites une déclaration en ligne.
- Alerte™**  
Recevez des alertes sur votre mobile en cas de risque de dégât d'eau ou de gel.
- Service de notifications Radar™**  
Soyez avisé à un risque météo lorsque vous quittez.

Demandez une soumission  
Découvrez l'assurance pensée pour vous  
1 888 476-8737  
[lapersonnelle.com/fiq](http://lapersonnelle.com/fiq)

**fiq** | **fiqp** | **laPersonnelle**  
la Personnelle détermine la Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limites sont présentés d'après leur. Alerte et Radar sont des marques de commerce de Desjardins Groupe d'assurance pour le Québec inc. et leurs filiales sous licence.